

LE SENTIER

Bulletin mensuel de l'Enseignement Primaire Libre

— du Diocèse de Quimper et de Léon —

ADMINISTRATION ET RÉDACTION :

Inspection diocésaine, 19, rue Pen-ar-Stéir, Quimper. — C. C. Rennes 528-80.

Au seuil de la nouvelle année scolaire.

La nouvelle année scolaire a débuté dans la joie des locaux retrouvés ; elle verra, nous n'en doutons pas, le retour de la paix et, avec elle, celui de nos chers absents. Cependant, ce n'est pas sans quelques inquiétudes que vous l'avez abordée : il y a le bouleversement des programmes, le défaut d'éclairage, de fournitures scolaires, il y a la question des subventions... Ce qui ne vous a pas empêchés, nous en sommes certains, de reprendre votre tâche avec ardeur et entrain, convaincus que ce n'est plus seulement une année scolaire qui commence, mais une nouvelle période de la vie de la France, devant laquelle, moins que jamais, il n'est permis à des éducateurs d'être médiocres.

D'ailleurs les événements ne vous ont pas surpris ; la libération, vous l'avez plus qu'attendue, vous l'avez préparée, les uns par une participation directe aux mouvements de la Résistance (*pas un de nos maîtres n'est parti pour le S.T.O.*), les autres par une action qui, pour avoir été moins extérieure, n'en a pas été moins efficace ; tous par leurs prières et leurs sacrifices, qui, sans aucun doute, ont plus que tout le reste hâté l'heure de la libération.

Celle-ci a enfin sonné ; mais hélas ! elle a été accompagnée pour nos écoles de bien graves désastres. Que de ruines à réparer !... Pour le seul enseignement primaire diocésain, treize écoles complètement détruites, et une quinzaine sérieusement endommagées.

Pour les rebâtir et les réparer, il y aura assurément l'aide gouvernementale, il y aura l'appel à la charité publique ; mais il faut qu'il y ait aussi, vous le comprenez aisément, l'aide précieuse, directe, matérielle, de toutes les écoles du diocèse sorties indemnes de la tourmente. Nous préciserons bientôt sous quelle forme et dans quelle mesure elles devront apporter leur secours à leurs sœurs plus malheureuses.

Que Notre-Dame de Boulogne, si magnifiquement et si pieusement fêtée dans toutes les paroisses, bénisse, au seuil de cette année scolaire, tous les maîtres et les maîtresses de nos écoles, qu'elle les soutienne dans leur rude labeur quotidien et les rende toujours plus dignes de leur mission : refaire, par l'école, une France plus chrétienne

Rappel d'avis anciens.

1^o Les bureaux de l'Inspection diocésaine sont fermés le lundi.

2^o Compte-courant de l'Inspection diocésaine : « M. Le Ster, inspecteur des Ecoles privées, C. C. Rennes 52.880 ».

Ne le confondez pas avec celui de M. le chanoine Rannou, à qui il faut s'adresser pour tout ce qui concerne l'enseignement post-scolaire et l'enseignement professionnel. Son adresse est 63, rue de Douarnenez ; son C. C. 704.42 Nantes.

3^o Pour les versements à nos C. C., indiquez toujours sur le talon du chèque qui doit nous être remis la destination des sommes versées ; en cas d'oubli, les talons sont renvoyés à l'expéditeur dans une enveloppe non affranchie.

4^o Vous trouverez à l'Inspection diocésaine :

a) *Le Directoire*, à l'usage des maîtres des Ecoles chrétiennes ; prix 4 fr. Chaque maître doit posséder ce règlement diocésain.

b) Des imprimés pour les états de liquidation de bourses : états n^o 3 pour les bourses d'internat, états n^o 4 pour les bourses d'entretien (les bourses des C. C. sont toutes des bourses d'entretien). L'imprimé 1 franc.

c) Des carnets de paye : le carnet 6 francs.

d) Des diplômes de nos différents certificats ; on en trouve aussi aux écoles N.-D. de Lourdes de Lesneven et de la Plaine, à Châteaulin.

5^o Vous devez inscrire aux Assurances Sociales tous vos maîtres subventionnés ou non, à l'exception des ecclésiastiques et des religieux. Les surveillants, les moniteurs, les serviteurs doivent être également inscrits.

Les subventions.

Les subventions seront-elles maintenues ? C'est la grande question ; pour l'instant, nous n'avons pas de renseignements officiels suffisants pour pouvoir y apporter une réponse nette. Ce que nous pouvons dire, c'est que les quelques « on dit » officieux parvenus jusqu'à Quimper nous permettent d'espérer.

Nous restons donc confiants et nous préparons, comme par le passé, les Comptes et Budgets. Nous avons expédié à toutes les écoles un imprimé de chaque sorte ; si on ne les a pas encore reçus, qu'on veuille bien nous prévenir.

La première tranche des subventions de 1943-1944 a été versée il y a près de 3 mois. Nous savons que la Société Générale de Brest n'a pas pu, en raison des événements, effectuer tous les versements dont nous l'avions chargée. Ceux qui n'auraient pas reçu cette première tranche doivent nous en aviser au plus tôt.

Le 2^o et le 3^o quarts nous sont promis sous peu ; ils seront les bienvenus. Pour le 4^o quart, il faudra attendre une nouvelle délibération de la Commission départementale.

Notons aussi que la loi concernant les Caisses des Ecoles privées n'a pas été abrogée et que les Bourses sont maintenues.

Programme du C. E. P.

Nous avons adressé à une école par canton, avec mission de transmettre aux autres, des renseignements fragmentaires sur les programmes du C. E. P. Vous trouverez ici le programme complet d'Histoire et de Géographie. Nous publierons dans le prochain n^o, celui de Sciences, dont vous avez déjà la 1^{re} partie.

HISTOIRE.

A) Notions sommaires tirées des documents littéraires et figures touchant l'Egypte, les Juifs, la Grèce, Rome.

Le travail dans le monde antique. L'outillage matériel. L'esclavage.

B 1) L'Empire colonial français au XVIII^e siècle.

2) La Société française au XVIII^e siècle. L'industrie aux XVII^e et XVIII^e siècles.

3) Le rayonnement des idées et de la civilisation françaises aux XVII^e et XVIII^e siècles.

4) Louis XVI. Préparation de la Révolution.

5) La Révolution française. La chute de la monarchie (5 Mai 1789-10 Août 1792). La République et son œuvre. Fin de la République.

6) Consulat et Empire. Formation de l'Etat français contemporain.

7) Les origines de la grande industrie. Les progrès mécaniques depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle.

La machine à vapeur et ses applications. Caractères de la grande industrie moderne.

8) De la Charte au Suffrage universel. Le Second Empire et la guerre de 1870.

9) La République démocratique. Sa constitution. Transformations sociales. L'Œuvre scolaire.

10) Le progrès scientifique et l'accélération de la transformation de l'activité économique (l'on insistera sur le perfectionnement de la machine à vapeur, la turbine, le transport de l'énergie électrique, le moteur à explosion). La conquête de l'espace : le chemin de fer, le paquebot, l'automobile, l'avion.

11) Le progrès agricole en France. La dépopulation des campagnes et les changements dans l'équilibre démographique.

12) Les transformations de la législation sociale et la condition du travailleur.

13) Les grandes découvertes dans les sciences de la vie et les progrès de l'hygiène.

14) La propagande révolutionnaire et le réveil des nationalités.

15) L'entre-deux guerres : rivalités économiques et politiques, le partage du monde, l'entrée en scène du monde jaune.

16) La guerre de 1914-1918 et ses effets immédiats.

17) La France actuelle : l'occupation et la libération du pays.

GÉOGRAPHIE. — Revision des traits essentiels de la géographie physique et humaine de la France. Consolider la connais-

sance de la nomenclature en faisant un usage constant de la carte.

II. — L'activité économique de la France et de l'Empire français. — Produits alimentaires, textiles, sources d'énergie, métallurgie, transports, commerce. Relation de l'économie française avec l'économie mondiale.

III. — Idée générale de la figure de la terre. Répartition des terres et des mers. Les grands océans.

Forme, relief, climat, fleuves, zones de végétation et grandes divisions de l'Afrique, de l'Asie, des deux Amériques et de l'Europe.

La répartition des hommes. Les régions d'accumulation sur le globe. Répartition des grandes villes : leurs traits essentiels.

IV. — Quelques grandes puissances mondiales : l'Angleterre, les Etats-Unis, l'U. R. S. S.

CONCLUSION. — En principe, le C. E. P. se passera à 14 ans ; le D.E.P. est supprimé. Vous aurez à compenser, par beaucoup de bonne volonté, le défaut de manuels. Nous savons qu'un manuel d'Histoire destiné à cette classe avait été publié par la Librairie « l'Ecole » ; il ne fut pas possible de le mettre en vente, car il contient une petite phrase qui n'était pas de nature à lui concilier la faveur des envahisseurs : « Hitler, parjure pour la 3^e fois, entre en Pologne » !!! Je vais insister auprès de l'éditeur pour qu'on le fasse parvenir aux libraires.

Programme des Cours Complémentaires.

La circulaire du 27 Septembre 1944 indique que l'organisation, les programmes et les horaires actuellement en vigueur sont provisoirement maintenus. En ce qui concerne les programmes, il y a lieu de préciser qu'il s'agit des programmes *normaux* annexés à l'arrêté du 7 Septembre 1943, sous réserve toutefois des exceptions suivantes :

Troisième Année.

Géométrie. — On commencera par les notions relatives au cercle et à la construction des polygones réguliers (programme normal de 2^e année.)

Sciences physiques. — On traitera les questions du programme *transitoire* de 3^e année (circulaire du 22 Novembre 1943) qui n'ont pas été étudiées l'an dernier dans le programme *transitoire* de 2^e année.

On y ajoutera : en Physique, la chaleur ; en Chimie, les métaux (programme normal de 3^e année).

Quatrième Année.

En *Géométrie* et en *Sciences physiques* on traitera le programme *transitoire* de 4^e année.

La rétribution scolaire.

Dans l'incertitude où nous sommes au sujet des subventions, il vaut mieux augmenter la rétribution scolaire. Dans quelle mesure ? Il est difficile d'établir une règle uniforme : la mentalité n'est pas partout la même, les ressources non plus. Vous ne devez rien faire sur ce point, sans l'autorisation expresse du chef de paroisse. A titre d'indication, nous proposons 20 francs pour le Cours Préparatoire et 40 francs pour la classe du Certificat d'Etudes.

Les traitements.

1^o Si les subventions sont maintenues, il est probable que les traitements seront sensiblement augmentés, et, par voie de conséquence, le prix de pension des maîtres et des maîtresses internes.

2^o Si les subventions étaient supprimées, nous envisagerions, d'accord avec MM. les Inspecteurs diocésains de Bretagne, une révision équitable des traitements.

En attendant, vous pouvez, me semble-t-il, ajuster les traitements sur ceux qui sont servis aux stagiaires, à savoir 13.200 francs pour les institutrices et 14.400 francs pour les instituteurs.

Cette question sera tranchée avant Janvier, pour vous permettre le règlement des cotisations d'Assurances Sociales.

Allocations Familiales.

Certains se sont émus de recevoir un bordereau de paiement de la Caisse d'Allocations Familiales d'Angers, et l'ont expédié à l'Inspection Diocésaine. Il suffit d'examiner avec quelque attention ce bordereau et l'on verra qu'il concerne le personnel auxiliaire de la maison ; l'Inspection Diocésaine règle uniquement les cotisations du personnel subventionné, à dater du premier Octobre 1943.

Nos Ecoles sinistrées.

Comme on le sait, la région brestoise a été douloureusement éprouvée. Nous compatissons à l'épreuve générale et nous prions pour tous les sinistrés ; mais nous sommes spécialement sensibles au désastre qui a frappé nos écoles.

Sont totalement détruits : collège Bon-Secours, collège Saint-Louis avec l'école technique et l'école Saint-Joseph, les écoles des garçons de Recouvrance, des Carmes et de Saint-Pierre-Quilbignon. Les institutions secondaires Jeanne d'Arc, Fénelon, l'Immaculée-Conception et Kerbonne. Les écoles de filles de Saint-Joseph du Pillier-Rouge, de Saint-Yves, de Bohars, de Saint-Pierre-Quilbignon, de Plougouvelin. Ces écoles réunissaient un total de 6.400 élèves.

Sont détruites en grande partie : les écoles de garçons de

Saint-Martin, les 2 écoles de Saint-Marc, l'école Sainte-Anne, l'école de filles de Lambézellec et de Kérinou, La Providence de Brest, l'école des garçons de Crozon, les deux écoles du Relecq-Kerhuon, l'école des filles de Gouesnou, l'école des filles de Recouvrance.

Sérieusement endommagées : les deux écoles de Guipavas, l'école des garçons de Gouesnou, les deux écoles de Guilers et du Conquet, l'école des filles de Crozon.

Ont reçu quelques obus : la Croix-Rouge de Lambézellec, les deux écoles de Plougastel, l'école des filles de Milizac.

Vous mesurez, par cette énumération peut-être incomplète, l'étendue du désastre, et vous comprendrez mieux l'appel que nous lancerons bientôt en leur faveur.

Nous savons aussi que, outre les prêtres, les religieux et les religieuses, des instituteurs et des institutrices libres ont perdu tout ce qu'ils possédaient en propre. Je suis assuré que dès que vous avez connu leur dénuement, vous vous êtes hâtés de leur venir en aide.

Et malgré tout, avec courage, on s'est remis à l'œuvre dans la banlieue brestoise ; des écoles vont s'ouvrir ; des maîtres et des maîtresses vont travailler dans des conditions matérielles plus lamentables encore que celles qu'ils connurent pendant l'occupation.

C'est que des familles sont rentrées et les petits enfants logés dans des ruines continuent à demander le pain spirituel de l'éducation. Dieu bénira les efforts des uns et des autres et nos prières, en attendant notre aide matérielle, les soutiendront dans leur héroïque apostolat.

L'enseignement du breton.

On m'a demandé s'il fallait continuer l'enseignement du breton dans nos écoles !!! De telles questions sont déconcertantes et affligeantes. Nous n'épilguerons pas sur un pareil état d'esprit. Nous rappelons tout simplement que les ordonnances de Monseigneur l'Evêque sont toujours en vigueur.

La cause de la culture bretonne est entre vos mains. Je sais que les compromissions reprochées à quelques-uns, mauvais Français et, au fond, mauvais Bretons, ne faciliteront pas votre tâche. Est-ce une raison suffisante pour l'abandonner ? Faire aimer la Bretagne, son esprit et sa langue, n'est pas desservir la France, bien au contraire ; notre grande Patrie est belle et forte de toute la beauté et de toute la force des petites patries.

Gardons fidèlement nos vieilles traditions bretonnes, gage, pour une bonne part, du maintien des traditions chrétiennes.

KATEKIZ BREZONEK. — On trouve des *Katekiz Krenn* et des *Katekiz Bihan* dans les dépôts habituels. L'Inspection Diocésaine vient d'en recevoir un nouveau stock.